



**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**Sous-Direction de l'Action Sportive**  
**Service du Sport de Haut Niveau et des Concessions Sportives**

**2022 DJS 55**  
**N° Dossier : 2022-00358**  
**N° SIMPA : 16657**  
**N° Tiers SAP : D01202**

## **COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE TENNIS**

### **1/ PRESENTATION GENERALE**

Le Comité Départemental de Paris de Tennis, ex-Ligue de Paris de Tennis, représente la Fédération Française de Tennis à Paris. Il fédère, pour le compte de celle-ci, ainsi que ses statuts le prévoient, les associations et les clubs parisiens qui ont pour objet la pratique sportive et de loisirs du tennis à Paris. Au titre de ses missions, il assure également la formation des jeunes sportifs, des encadrants (enseignants, arbitres, etc.) ainsi que des dirigeants des clubs et organise des compétitions de tous niveaux sportifs au plan local, régional, national ou même international.

Attentif au développement du tennis à Paris, il propose aux clubs et à leurs membres des actions de formation sportive d'arbitrage et s'attache à développer ce sport en milieu scolaire dans tous les quartiers parisiens.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Paris et le Comité Départemental de Paris de Tennis ont décidé de mettre en commun leurs informations au sujet du tissu sportif parisien afin de mieux apprécier le niveau sportif et la réalité de la vie associative des clubs qui sollicitent l'octroi de créneaux horaires sur les courts municipaux.

Le Comité Départemental de Paris de Tennis joue un rôle de premier plan dans l'organisation de la pratique de ce sport dans la capitale. Le nombre de licenciés s'établit à 39 506 en 2021 (dont 12 377 femmes), répartis dans 156 clubs, faisant de lui le premier comité de France en nombre de licenciés.

Le bilan sportif du Comité pour la saison 2020-2021 est très satisfaisant en dépit du report ou des perturbations subies par ses compétitions. La saison passée a en effet été marquée par les performances de ses licenciés : victoire de Luca van Assche (TC XVI) au tournoi juniors de Roland Garros et du titre de Champion d'Europe par Equipes de la coupe Valerio/Galea, victoire en double pour Nicolas Mahut à Roland Garros, victoire au Tournoi International des petits As de Tarbes remporté par Mathilde Ngijol-Carré (TCP), ainsi que de deux titres de champions de Ligue avec Constance Levivier et Wissam Abderrahman, de six titres de champions de Ligue Ile-de-France, de 3 titres de champions de France individuels, de 2 titres de médaillées aux championnats du monde par équipes et de cinq médailles aux championnats du monde de Majorque. De plus le Comité compte un grand nombre de joueuses et joueurs classés parmi les meilleurs mondiaux, issus en particulier du Lagardère Paris tennis ou du Tennis Club de Paris.

Malgré une situation sanitaire compliquée, le Comité a réussi à maintenir plusieurs tournois ainsi que des séances découvertes et a développé le tennis santé et le tennis adapté.

Sur le plan de la formation continue, le Comité a pu continuer son action (24 CQP) et obtenu la certification Qualiopi.

Au total, la sélection départementale jeunes comporte 16 garçons et 1 filles et la moitié d'entre eux a obtenu un classement durant l'été.

### **2- PRESENTATION JURIDIQUE**

- **Date de déclaration à la Préfecture de Police :** 1956
- **Numéro :** 56/0727 38906P
- **Adresse :** Route de l'Etoile 75116 Paris
- **Président :** Mme. Annick RIZZOLI
- **Vice-président :** M. Jean Pierre RAVIOT
- **Directrice administrative :** Mme Marie Annick PAVIOT
- **Secrétaire Général :** M. Frédéric BRAGUE
- **Trésorière Générale :** M. Philippe KUNTZ

**Objet :**

- organiser, administrer, diriger et développer le sport du tennis dans les limites de son territoire et en surveiller la pratique.
- Rechercher et faciliter la création d'associations consacrées à la pratique du tennis, encourager et soutenir leurs efforts et diriger, coordonner et contrôler leur activité.

**Association reconnue d'utilité publique :** oui

**Association liée conventionnellement à la Ville :** convention triennale (2020 à 2022) signée entre la Ville et le Comité le 18 décembre 2019.

C'est l'association parisienne, tous sports confondus, qui est la plus importante en nombre d'adhérents.

### 3/ PRESENTATION FINANCIERE DU CLUB

- **Compte de résultat 2020-2021** (exercice clos au 31 août 2021)

Produits	1 670 451 €
Charges	2 704 377 €
Résultat d'exploitation	- 1 033 926 €
Déficit	- 33 795 €

- **Rappel des aides précédentes accordées par la Ville :**

2007-2008	40 000 €
2008-2009	40 000 €
2009-2010	30 000 €
2010-2011	20 000 €
2001-2012	20 000 €
2012-2013	20 000 € + 10000 €
2013-2014	40 000 €
2014-2015	40 000 €
2015-2016	40 000 €
2017	55 000 €
2018	55 000 €
2019	55 000 €
2020	45 000 € + 40000 € (COVID)
2021	25 000 €

- **Proposition de subvention au titre de l'année 2022 : 20 000 €**